

FICHE DE POSTE
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION
AU LYCEE DE UTUROA

CONTEXTE

✓ La ville d'Uturoa, l'île de Raiatea

Au cœur de l'archipel des îles Sous-le-Vent, Uturoa est un pôle urbain commercial et administratif de 4.000 habitants situé dans l'île agricole et touristique de Raiatea (13.000 habitants). « L'île sacrée » comporte 3 établissements secondaires publics (Collège-Lycée des îles Sous-le-Vent, Lycée professionnel d'Uturoa, collège de Faaroa), 2 privés (collège AMJ et Lycée professionnel protestant) et des écoles maternelles et élémentaires, soit un public scolaire d'environ 3.500 élèves.

✓ L'établissement

Le Lycée des îles Sous-le-Vent est le seul lycée hors de Tahiti, et le seul EPTE (établissement public territorial d'enseignement) comprenant un 1^{er} et un 2nd cycle complet. Il s'agit donc d'une **cité scolaire** qui assure un fonctionnement global pédagogique et matériel de plusieurs entités :

- Collège d'Uturoa,
- Lycée d'Uturoa (lycéens + étudiants – 3 STS),
Soit pour le collège et lycée un effectif de 1074 élèves et étudiants à la rentrée 2018.
- Annexe GOD (Groupement d'observation dispersé) de l'île Maupiti (deux classes de 6^{ème} et 5^{ème}).

✓ Le secteur de recrutement

Le « LUT » inscrit en 6^{ème} les élèves des écoles du nord et de l'ouest de Raiatea, et à partir de la 4^{ème} ceux du GOD de Maupiti.

Outre ses propres collégiens et ceux issus des autres établissements public et privé de Raiatea, le « LUT » accueille ses lycéens en provenance des collèges des îles de Tahaa (en 2^{nde}), et Huahine (en 2^{nde} ou en 1^{ère}).

Son secteur correspond donc à l'ensemble de l'archipel des îles Sous-le-Vent (excepté BORA BORA suite à l'ouverture du lycée à la rentrée 2018) ce qui induit une importance prépondérante des problématiques du déplacement et de l'hébergement auquel l'internat, ouvert 7 jours / 7, permet de répondre favorablement pour 250 lits.

Par manque de places, les étudiants n'ont pas accès à l'internat, sauf s'ils accèdent à la fonction de maître(sse) au pair.

✓ Population scolaire

Le taux d'élèves issus de CSP défavorisées est de l'ordre de 44%. Le taux global de boursiers est de l'ordre de 45%. L'écart entre le taux des collégiens boursiers et celui des lycéens (~ 3%) traduit encore que l'accès à la 2^{nde} GT concerne moins les enfants issus de milieu modeste ; mais il se réduit.

Au « LUT », 55% sont des filles. Si l'équilibre est maintenant réalisé au collège, les filles restent majoritaires au lycée et surreprésentées en BTS (plus de 4 étudiants sur 5).

L'internat accueille un quart de l'effectif, selon l'origine géographique. Le *week end*, le nombre d'internes se réduit de moitié.

La semaine, 87% des élèves du « LUT » déjeunent au restaurant scolaire qui accueille aussi ceux du Lycée professionnel d'Uturoa (établissement distinct) qui le joute, soit environ 1400 rationnaires. Matin et soir, ~ 450 petits déjeuners et dîners sont servis pour les deux établissements.

CONDITIONS D'EXERCICE

Le poste est logé dans l'enceinte de l'établissement. Les contraintes inhérentes au bénéfice de ce logement sont à prendre en compte ainsi que celles liées à l'internat, selon l'organisation du service, tant au cours de la semaine de classe qu'en fin de semaine.

MISSIONS

✓ **Disponibilité**

250 internes sont sous la responsabilité de l'établissement 24h/24h, en nombre plus réduit le *week end* et les jours fériés (environ 100).

Pour les congés, après chaque période de 5 semaines, ils bénéficient d'un rapatriement assuré par le Ministère de l'Education.

La gestion du quotidien de ses élèves est portée par l'équipe de Vie scolaire conjointement avec l'équipe de direction.

L'attention des candidats est donc appelée sur la nécessaire disponibilité importante que requiert ce poste. Le CPE doit être capable de représenter l'autorité mais aussi de montrer une empathie et une forte capacité d'écoute au bénéfice des élèves, et singulièrement des internes éloignés de leurs référents parentaux et affectifs durant plusieurs semaines.

Le CPE contribue activement à l'animation de l'internat hors temps scolaire.

✓ **Capacités managériales**

Avec son ou sa collègue, le CPE se place en chef du service de Vie scolaire de l'établissement. Il doit ainsi gérer, en délégation partagée avec le chef d'établissement, une équipe assez complexe de 21 personnels (année 2018-2019) aux statuts divers.

Le candidat doit être prêt à gérer des élèves exigeants dans un contexte exigeant, notamment en raison du caractère désuet des conditions d'hébergement dans des dortoirs fort éloignés des standards métropolitains.

Ce poste requiert donc une indispensable expérience d'un internat de dimension importante ainsi que des qualités personnelles avérées d'adaptation.

✓ **Forte capacité au travail d'équipe**

Le candidat doit avoir une forte capacité au travail d'équipe, à une contribution active à la qualité des échanges partenariaux avec les familles, les partenaires institutionnels (gendarmerie, services sociaux, professionnels de santé, ...) ou associatifs, les professeurs, et à une relation étroite avec l'équipe de direction avec laquelle la large marge d'autonomie octroyée trouve son sens dans la qualité et la pertinence du partage des informations et des comptes rendus effectués.